



Saison été 2015 : retour des touristes français dans la région

Après une saison estivale 2014 en net repli, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées progresse de 0,7 % en 2015. Cette augmentation concerne tous les types d'hébergement. Elle est principalement due à un retour des touristes français. Première région de France métropolitaine en termes de fréquentation touristique durant la saison d'été, le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées héberge plus de la moitié des touristes dans ses campings.

Emilie Auriac, Stéphane Meloux, Roger Rabier, Insee

Entre mai et septembre 2015, les hébergements touristiques de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) accueillent 10,4 millions de touristes qui séjournent 40,6 millions de nuitées.

Première région pour la fréquentation touristique

Avec 15 % des nuitées de France métropolitaine, la région est la plus fréquentée devant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 1). La région concentre 21 % des nuitées effectuées dans les campings de métropole, 15 % dans les autres hébergements collectifs et 9 % dans les hôtels.

Par rapport à la saison précédente, la fréquentation dans les hébergements touristiques de LRMP augmente de 0,7 % (+0,7 % dans les campings, +0,8 % dans les hôtels et +0,5 % dans les autres hébergements collectifs). Le retour des touristes français (+4 %), la stabilité des arrivées de touristes étrangers et le maintien d'une durée de séjour à 4,0 jours pour l'ensemble, expliquent cette augmentation de fréquentation durant l'été 2015. Toutefois, ce regain de fréquentation reste plus timide qu'au niveau France métropolitaine (+2,9 %).

Plus d'une nuitée sur deux dans l'hôtellerie de plein air

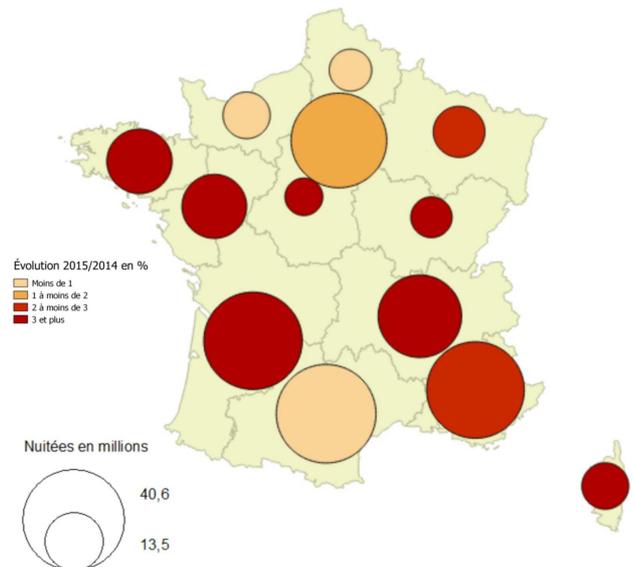
Avec 23,7 millions de nuitées, les campings concentrent 59 % des nuitées se déroulant sur le territoire régional. 72 % concernent des touristes résidant en France, 10 % viennent des Pays-Bas, 6 % d'Allemagne et 5 % de Belgique.

Si les touristes français sont plus nombreux à fréquenter l'hôtellerie de plein air par rapport à la saison 2014, ils raccourcissent légèrement leur durée de séjour. Ce comportement, associé à la légère baisse de fréquentation des touristes étrangers, explique la hausse modérée en LRMP par rapport à celle observée au niveau métropolitain.

Dans la région, 60 % des touristes français privilégient des séjours sur les emplacements équipés, contre 40 % pour les touristes étrangers. Au total, la fréquentation sur les emplacements équipés augmente de 4 % alors que celle des équipements nus baisse de 3 %.

Les neuf départements n'ayant pas de littoral captent seulement 21 % des nuitées dans les campings, le reste se divise entre l'Hérault (35 %), les Pyrénées-Orientales (25 %), le Gard (14 %) et l'Aude (6 %).

1 Nombre et évolution des nuitées durant la saison estivale



Source : Insee, DGE, enquêtes de fréquentation touristique dans l'hôtellerie, dans l'hôtellerie de plein air et dans les autres hébergements collectifs touristiques

La fréquentation hôtelière se redresse

Après une baisse de 3 % entre 2013 et 2014, la fréquentation dans les hôtels de LRMP repart durant l'été 2015. Avec 9,4 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière représente 23 % des nuitées totales. Si les touristes français et étrangers arrivent plus nombreux dans les hôtels de la région (respectivement + 3 % et + 1 %), ils y séjournent moins longtemps que durant la saison estivale précédente : 1,75 jour pour les résidents français et 2,10 pour les résidents étrangers, contre respectivement 1,78 et 2,12 jours en 2014.

En LRMP, 29 % des nuitées hôtelières concernent des résidents étrangers : parmi ceux-ci, plus d'un tiers séjourne à Lourdes. En particulier, 82 % des Italiens et 61 % des Espagnols, pays les plus représentés au niveau régional, sont hébergés dans la cité mariale. Lourdes capte ainsi 17 % des nuitées des hôtels de la région. Les deux départements les plus fréquentés de LRMP sont aussi ceux qui connaissent les baisses de fréquentation hôtelière les plus importantes : 2 % pour l'Hérault et 4 % pour les Hautes-Pyrénées.

L'augmentation de la fréquentation dans les hôtels est marquée en mai (+ 4 %) et en septembre (+ 3 %). Au cœur de la saison, elle augmente de 3 % en juillet mais baisse d'autant en août.

Sur l'ensemble de la saison d'été, l'amélioration concerne l'ensemble des hôtels classés, quelle que soit leur catégorie : de + 3 % pour les 3* à + 11 % pour les 4* et 5*. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec la hausse dans toutes les gammes du nombre d'hôtels ouverts par rapport à la saison 2014. À l'inverse, la fréquentation chute pour les hôtels non classés, en raison d'une baisse du nombre d'hôtels ouverts sur la période.

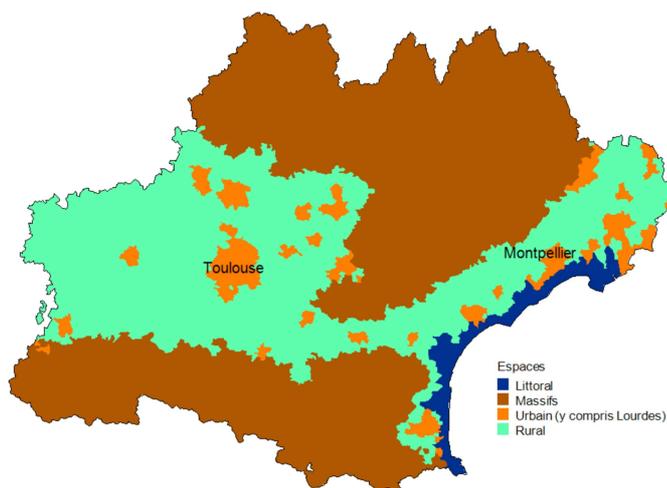
Regain de la fréquentation étrangère dans les autres hébergements collectifs touristiques

À l'inverse des hôtels et des campings, la fréquentation étrangère augmente dans les autres hébergements touristiques collectifs (résidences de tourisme et hôtelières, villages vacances, auberges de jeunesse etc.) : non seulement les touristes étrangers arrivent plus nombreux (+ 10 %) mais ils allongent leur durée de séjour. Si les touristes français sont aussi plus nombreux (+ 9 % pour les arrivées), ils réduisent fortement leur durée de séjour, expliquant ainsi la hausse modérée de la fréquentation totale dans les autres hébergements collectifs de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Hausse de la fréquentation dans les villes et sur le littoral

Le littoral concentre 46 % des nuitées de la région et sa fréquentation progresse grâce au dynamisme de l'hôtellerie de plein air (figures 2 et 3). À l'inverse, la fréquentation touristique baisse dans la zone des massifs qui regroupe cependant encore près du quart des nuitées régionales durant la saison estivale. Mais c'est dans les zones urbaines que la fréquentation touristique progresse le plus, notamment dans les autres hébergements touristiques collectifs et l'hôtellerie traditionnelle.

2 Espaces touristiques de la région LRMP



Source : Insee

3 Évolution (2015/2014) des nuitées durant la saison estivale

	Nuitées en 2015 (en millions)	Évolution 2015/2014 (en %)			
		Total	Campings	Hôtels	AHCT ⁽¹⁾
Littoral	18,5	+ 1,2	+ 1,7	0,0	- 1,1
Massifs	9,8	- 0,8	- 0,7	+ 0,3	- 2,1
Urbain (y c. Lourdes) ⁽²⁾	8,8	+ 1,5	+ 0,3	+ 1,3	+ 2,8
Rural ⁽²⁾	3,5	+ 0,8	- 1,6	- 0,1	+ 10,2
Ensemble	40,6	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,8	+ 0,5

(1) Autres hébergements collectifs touristiques

(2) Hors zones du littoral ou des massifs montagneux (une zone urbaine sur le littoral est classée en « littoral » et non en « urbain »)

Source : Insee, DGE, enquêtes de fréquentation touristique dans l'hôtellerie, dans l'hôtellerie de plein air et dans les autres hébergements collectifs touristiques

Sources et définitions

L'Insee réalise chaque mois des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings (hébergements de plein air) et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont les « appart'hôtels »), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Ainsi, l'accroissement de l'offre des particuliers au travers de sites internet pourrait peser sur l'évolution des nuitées. Cette publication s'appuie sur les résultats définitifs alors que l'Insee Focus N°51 a été réalisé à partir de données encore provisoires, ce qui peut expliquer de légères différences.

Touriste : voyageur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence habituel.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un établissement correspond à 6 nuitées de même que 6 personnes séjournant chacune une nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Pour en savoir plus

- Favre F., « [Un bon bilan pour la saison touristique d'été 2015](#) », *Insee Focus* N° 51, décembre 2015
- Pertile I., Cambon G., Ramdani M., Rabier R. « [Au 3^e trimestre 2015, un emploi dynamique mais un chômage record](#) », *Insee Conjoncture Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* N° 1, janvier 2016
- « [Bilan économique du Languedoc-Roussillon](#) », *Insee Conjoncture Languedoc-Roussillon* N° 5, mai 2015
- « [Bilan économique 2014 en Midi-Pyrénées](#) », *Insee Conjoncture Midi-Pyrénées* N° 5, mai 2015

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : en cours

© Insee 2016

